

COMMUNIQUE DE PRESSE

MANITOU annonce le lancement d'une offre publique d'acquisition amicale portant sur la totalité des actions de la société GEHL

8 septembre 2008 - MANITOU annonce le lancement d'une offre publique d'achat amicale visant la totalité des actions de GEHL Company, une société américaine basée à West Bend dans le Wisconsin et dont les actions sont cotées sur le NASDAQ. L'offre publique débute officiellement aujourd'hui, MANITOU envoyant ce jour les documents relatifs à l'offre d'achat aux actionnaires de GEHL. TENEDOR Corporation, une filiale américaine détenue à 100% par MANITOU, est l'initiateur de l'offre et sera absorbée par GEHL en cas de succès de l'offre publique selon les termes du contrat de fusion signé le 7 septembre 2008.

L'offre, entièrement réglée en numéraire, valorise l'action GEHL à un prix de 30 \$, ce qui représente une prime de 120% par rapport au cours de clôture du dernier jour précédant l'annonce de l'opération, et de 92% par rapport à la moyenne des cours de clôture des six derniers mois. Le Conseil d'Administration de GEHL recommande à ses actionnaires d'accepter l'offre publique et d'apporter leurs actions ordinaires à l'offre. Il est prévu que l'offre publique ainsi que les droits de retrait des actionnaires expireront le 20 octobre 2008 à 17 heures (heure de New York City), sauf extension de la période d'offre. Toute extension de la période d'offre serait annoncée au plus tard à 9 heures (heure de New York City) le premier jour ouvré suivant la date d'expiration précédemment envisagée.

L'offre est soumise à certaines conditions suspensives précisées dans les documents relatifs à l'offre publique, comprenant l'accord des autorités de la concurrence et la détention par MANITOU, à l'issue de l'offre, en tenant compte des actions apportées à l'offre et des 14,4% du capital déjà détenu par MANITOU, d'au moins deux tiers du capital plus une action (sur une base totalement diluée tenant compte du rachat des options et des « restricted stocks » dans le cadre de la réalisation de l'offre).

Le prix d'acquisition des actions GEHL non détenues par MANITOU s'élève à 331 M\$. L'opération sera financée par l'utilisation d'une partie de la trésorerie du Groupe ainsi que par un crédit d'acquisition de 210 M€ mis en place par la Société Générale, qui sera ultérieurement syndiqué pour partie auprès de banques françaises ou étrangères.

Cette opération stratégique est conforme aux ambitions de développement du Groupe MANITOU aux USA et dans le reste du monde. Elle lui permettra:

- d'établir sa place de leader mondial de la manutention tout terrain en acquérant une présence aux Etats-Unis ;
- de renforcer ses activités dans le secteur de la construction et de l'agriculture aux USA avec des matériels adaptés et commercialisés par trois réseaux de distribution distincts : GEHL, MUSTANG et MANITOU ;
- de compléter son offre de matériels compacts par l'adjonction de mini-chargeurs pour lesquels GEHL est l'un des leaders mondiaux ;
- de disposer de capacités de production aux USA de nature à accroître sa compétitivité au niveau mondial sur des marchés libellés en dollars ;
- d'accélérer son développement dans le monde par la mise en œuvre de ressources et de moyens communs.

Le nouvel ensemble bénéficiera de la forte complémentarité des deux sociétés tant en termes de produits et de compétences que de présence géographique. Après réalisation de l'opération, MANITOU aura un chiffre d'affaires pro forma de plus de 1,5 Md€ avec un effectif de plus de 3.500 personnes et douze unités de fabrication dans le monde dont trois aux USA.

Cette opération permettra la création d'un Groupe accédant à la taille critique sur de nombreux marchés avec des réseaux de distribution de grande qualité, des gammes de produits élargies et des équipements reconnus pour leur fiabilité et leur performance.

Compte tenu des caractéristiques de l'opération et des synergies attendues, le groupe MANITOU anticipe que l'opération sera relative en terme de bénéfice net par action dès 2009.

M. Marcel-Claude BRAUD, Président du Directoire de MANITOU a déclaré *«Depuis la signature de nos accords de distribution et notre prise de participation de 14,9% dans le capital de la société GEHL en juillet 2004, nous avons développé une relation de travail solide avec le management de la société dont nous apprécions la compétence. Cette opération est la suite logique de notre volonté de renforcer nos activités sur le continent nord-américain en s'associant à un acteur reconnu pour la qualité de ses produits et de ses réseaux de distribution. Je suis convaincu que cette opération va accélérer le développement du Groupe dans le monde en nous donnant les moyens de renforcer notre compétitivité et nos positions commerciales. Elle sera bénéfique pour l'ensemble de nos actionnaires et nos équipes des deux côtés de l'Atlantique».*

William D. GEHL, Chairman et CEO de GEHL a ajouté «Le Conseil D'administration de GEHL recommande l'offre d'acquisition du Groupe MANITOU à 30 \$ par action. En combinant ses activités et ses moyens avec MANITOU, GEHL va accélérer son développement ce qui bénéficiera à ses salariés et à ses distributeurs à travers le monde. GEHL va continuer à commercialiser ses produits sous ses marques reconnues (GEHL, MUSTANG et EDGE) qui représentent, avec ses employés, les actifs principaux du groupe».

Société Générale Corporate & Investment Banking et Cleary Gottlieb Steen & Hamilton sont respectivement les conseils financier et juridique du Groupe MANITOU.

Une présentation avec des informations sur la transaction est disponible sur le site web de MANITOU (www.manitou.com).

MANITOU est une société française dont le siège le social est situé à Ancenis dans le département de Loire Atlantique. Elle conçoit, assemble et distribue des matériels de manutention destinés aux secteurs de la construction, de l'agriculture et de l'industrie. Le Groupe MANITOU qui est le leader de la manutention tout terrain (chariots à mâts tout terrain et chariots télescopiques) a une couverture mondiale avec un réseau de presque 600 concessionnaires indépendants situés dans 120 pays. Les produits du Groupe comprennent également les nacelles élévatrices de personnes, les chariots embarqués, les chariots industriels et les matériels de magasinage. En 2007, le Groupe a enregistré de nouveaux records d'activité avec un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 1.260 M€ et un résultat net de 86,1 M€. Les actions de MANITOU sont cotées sur EURONEXT. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.manitou.com ou en contactant communication.financiere@manitou.com.

GEHL Company est un producteur d'équipements compacts utilisés dans le monde entier sur les marchés de la construction et de l'agriculture. La société, fondée en 1859, a son siège social à West Bend, Wisconsin. La société commercialise ses produits sous les marques GEHL® et Mustang®. Les informations sur les produits de MUSTANG sont disponibles sur le site internet de Mustang Manufacturing (www.mustangmfg.com). Les informations sur CE Attachments, Inc. sont disponibles sur le site www.ceattach.com. Les informations sur la société GEHL Company sont disponibles sur www.gehl.com ou auprès de: GEHL Company, 143 Water Street, West Bend, WI 53095, USA (téléphone: +1 262-334-9461).

L'offre publique faisant l'objet du présent communiqué de presse a commencé aux Etats-Unis d'Amérique. Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre, ni une sollicitation en vue de la vente d'actions de GEHL. L'offre publique n'est réalisée qu'aux Etats-Unis d'Amérique.

Le présent communiqué contient des informations prospectives, y compris relatives à l'offre publique et à l'acquisition envisagées par MANITOU. Ces informations comportent certains risques et incertitudes. Elles reposent sur les hypothèses actuelles de MANITOU et de GEHL. Les effets réels pourraient varier significativement par rapport à ceux résultant des déclarations susvisées. Parmi les facteurs pouvant causer ou contribuer à de telles variations figurent : le risque que les conditions suspensives de l'offre et de la fusion ne soient pas satisfaites, des changements dans les activités des deux sociétés dans la période comprise entre la date du présent communiqué et la date de réalisation définitive de l'opération, des développements nouveaux dans le cadre de l'obtention des autorisations réglementaires, des difficultés pour MANITOU dans la mise en place du financement de l'acquisition de GEHL.